

Manager de la transition numérique éthique et durable

RNCP42077 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Code(s) NSF	326
Formacode(s)	31002
Code(s) ROME	M1402, M1802, M1803
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	01/04/2026
Date d'échéance	01/04/2029

Certificateur(s)

IMPARARE · SIRET : 90001598300019

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Dans un contexte d'urgence environnementale, de pression réglementaire croissante et de transformation numérique massive, les organisations sont aujourd'hui confrontées à un impératif : intégrer pleinement les enjeux écologiques, sociaux et éthiques dans leur stratégie numérique. La montée en puissance du numérique responsable s'impose désormais comme un levier structurant de performance globale, de résilience et de différenciation. Ce mouvement, porté par les politiques publiques nationales et européennes, les engagements climatiques des entreprises et les attentes des parties prenantes, fait émerger de nouveaux besoins en compétences et transforme en profondeur les métiers du numérique.

La certification « Manager de la transition numérique éthique et durable » s'inscrit dans cette dynamique de fond. Elle répond à la nécessité de disposer de professionnels capables d'élaborer, de piloter et de faire évoluer des stratégies numériques alignées avec les objectifs de développement durable et les cadres réglementaires en vigueur. Le titulaire de la certification intervient à un niveau stratégique et opérationnel pour analyser l'empreinte environnementale du système d'information, concevoir des solutions numériques éco-responsables, déployer des outils de pilotage de la performance environnementale, et encadrer des projets complexes intégrant des critères de sobriété, d'accessibilité, d'inclusivité et de durabilité.

Sa fonction l'amène à travailler au croisement des directions des systèmes d'information, des départements RSE, des équipes métiers et des instances de gouvernance. Il agit comme un maillon central dans l'évolution des pratiques numériques de l'organisation, en assurant la cohérence entre stratégie digitale, exigences réglementaires et ambition environnementale. En s'appuyant sur des méthodes rigoureuses (ACV, bilan carbone, indicateurs Green IT, référentiels sectoriels), il contribue activement à la réduction des impacts négatifs du numérique et à la structuration de démarches d'innovation responsable, en lien avec les politiques publiques, les attentes sociétales et les transformations technologiques en cours.

ACTIVITÉS VISÉES

Organiser une veille stratégique, réglementaire et technologique appliquée au numérique

Diagnostiquer l'empreinte environnementale du système d'information (diagnostic initial)

Définir les orientations stratégiques Green IT

Formaliser et diffuser la stratégie Green IT

Concevoir et piloter des projets d'optimisation des infrastructures numériques

Intégrer l'éco-conception et la sobriété logicielle dans les projets numériques

Déployer des outils de mesure et de reporting environnemental IT

Superviser la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie Green IT
Structurer et planifier des projets Green IT complexes
Piloter la mise en œuvre et la performance des projets
Intégrer l'innovation et la recherche dans la stratégie Green IT
Gérer la gouvernance et la performance globale des projets
Définir et structurer l'équipe projet Green IT
Animer, coordonner et accompagner l'équipe Green IT
Suivre, évaluer et développer la performance collective

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Mettre en place un dispositif de veille environnementale, réglementaire et technologique, en mobilisant des sources institutionnelles et sectorielles (ADEME, DINUM, AFNOR, UE, INR, OPIIEC), afin d'anticiper les évolutions légales, normatives et techniques impactant la stratégie et la maturité numérique de l'organisation.

Structurer une base documentaire interne sur le Green IT, en centralisant les données issues de la veille et des études internes, afin de rendre accessibles et exploitables les informations nécessaires à la décision et à la planification.

Synthétiser les informations issues de la veille pour produire des notes de positionnement et des recommandations, en identifiant les opportunités d'innovation et les obligations réglementaires émergentes, dans le but d'orienter les choix stratégiques de l'organisation.

Évaluer l'empreinte environnementale initiale du système d'information, en utilisant des outils d'analyse du cycle de vie (ACV), de bilan carbone et d'indicateurs de performance (NegaOctet, GreenSpector, PUE, DCEM), afin d'identifier les leviers de réduction des impacts énergétiques et matériels.

Cartographier les flux numériques, matériels et logiciels, en intégrant les données de consommation, d'usage et d'obsolescence, afin de visualiser les points critiques et les dépendances à fort impact environnemental.

Interpréter les résultats du diagnostic Green IT, en les croisant avec les indicateurs économiques, sociaux et réglementaires, afin de produire une analyse consolidée utile aux décisions stratégiques.

Formuler une stratégie Green IT alignée sur la politique RSE et les objectifs de durabilité, en exploitant les résultats du diagnostic et les priorités de la direction, afin de proposer une trajectoire environnementale cohérente et réaliste.

Déterminer les objectifs stratégiques et opérationnels de sobriété numérique, en définissant des indicateurs clés de performance (KPI) environnementaux, sociaux et économiques, afin d'assurer le suivi et l'évaluation de la stratégie.

Formuler les priorités d'action Green IT, à partir de l'évaluation des leviers environnementaux, techniques et économiques (éco-conception, infrastructures sobres, gouvernance des données, achats responsables), afin d'inscrire la stratégie numérique durable dans les orientations globales de l'organisation.

Élaborer un plan stratégique global d'action Green IT et

pluriannuel, en précisant les ressources, jalons et responsabilités, afin de garantir la mise en œuvre et la cohérence des initiatives au sein de l'organisation.

Communiquer les orientations et résultats de la stratégie Green IT, en produisant des supports adaptés aux différents publics (comex, directions métiers, DSI, RSE, RH, partenaires), afin de favoriser la compréhension, l'adhésion et la mobilisation collective.

Concevoir des projets d'optimisation des infrastructures (datacenters, cloud, edge computing, réseaux), en intégrant les principes de sobriété énergétique et de mutualisation, afin de réduire l'empreinte carbone et la consommation de ressources associée au SI.

Évaluer la performance environnementale et énergétique des infrastructures, en s'appuyant sur des indicateurs (PUE, DCEM, taux d'utilisation, indicateurs NegaOctet) et des outils de suivi, afin de piloter les améliorations et en mesurer les gains.

Intégrer des clauses de durabilité, d'accessibilité et de conformité réglementaire dans les marchés, contrats d'infogérance et appels d'offres, afin d'assurer la cohérence des achats et des services avec les engagements RSE et Green IT de l'organisation.

Intégrer les principes d'éco-conception logicielle (AFNOR SPEC 2201, référentiel INR, RGAA/WCAG) dès la phase de conception des produits et services numériques, afin d'en réduire la consommation de ressources, l'obsolescence et la charge environnementale.

Coordonner les équipes de développement, de design et d'UX/UI pour mettre en œuvre des pratiques de sobriété fonctionnelle et algorithmique, en favorisant la simplicité d'usage et la minimisation des traitements, afin d'optimiser la performance et la durabilité des applications.

Contrôler la conformité environnementale des livrables numériques, à l'aide d'outils d'évaluation (GreenFrame,

EcolIndex, Scaphandre, Greenspector), afin de vérifier l'application des principes d'éco-conception et d'optimiser la performance environnementale des produits livrés.

Déployer des outils de mesure environnementale (bilan GES, ACV, plateformes de pilotage Green IT, tableaux de bord RSE), en paramétrant les indicateurs pertinents pour l'organisation, afin d'assurer un suivi régulier de l'empreinte numérique.

Structurer le système de gestion des données environnementales numériques, en intégrant les processus de collecte, de traçabilité et de vérification, afin d'alimenter de manière fiable le reporting interne et externe (CSRD, ESG, REEN, RGEN).

Produire des rapports d'analyse environnementale et des bilans de performance numérique, en restituant les résultats aux directions métiers et à la gouvernance, afin d'orienter les décisions et de valoriser les progrès accomplis.

Coordonner le déploiement des actions Green IT au sein des directions métiers et techniques, en animant des comités de pilotage et en assurant la cohérence entre les objectifs environnementaux et les priorités opérationnelles.

Gérer les ressources humaines, financières et techniques nécessaires à la mise en œuvre des projets, en arbitrant entre les contraintes de coûts, de délais et de durabilité, afin de garantir la viabilité des initiatives.

Évaluer l'efficacité des actions Green IT menées, en comparant les résultats obtenus aux indicateurs prévisionnels et en proposant des plans d'amélioration continue.

Définir le périmètre, les objectifs et les livrables d'un projet Green IT, en intégrant les exigences environnementales, réglementaires et budgétaires, afin d'assurer la cohérence entre stratégie, moyens et résultats attendus.

Élaborer le plan de projet (phases, jalons, risques, ressources) en s'appuyant sur des méthodologies adaptées, afin de piloter la mise en œuvre d'actions Green IT dans des environnements complexes ou multisites.

Concevoir un plan de gestion des risques techniques, environnementaux, économiques et humains, à partir de leur analyse et de leur hiérarchisation, afin d'assurer la continuité, la fiabilité et la durabilité du projet Green IT.

Piloter la mise en œuvre opérationnelle des projets Green IT, en coordonnant les acteurs internes (DSI, RSE, métiers, RH, direction financière) et externes (prestataires, collectivités, partenaires), afin d'assurer la réalisation des livrables conformément aux objectifs de durabilité.

Mettre en place des indicateurs de suivi et de performance (KPI environnementaux, coûts évités, gains énergétiques, taux de circularité), en s'appuyant sur des outils de reporting et de pilotage, afin d'évaluer l'avancement et la valeur ajoutée des projets.

Communiquer les résultats du projet auprès des parties prenantes, en produisant des synthèses et bilans adaptés aux différents niveaux de gouvernance, afin de garantir la transparence et la continuité stratégique.

Analyser les opportunités offertes par les technologies émergentes (low-tech, IA frugale, edge computing, infrastructures décarbonées), en évaluant leur faisabilité technique et environnementale, afin d'anticiper les évolutions du secteur et d'orienter les choix d'innovation durable.

Favoriser l'innovation collaborative, en animant des ateliers de co-création et en mobilisant les expertises internes et externes (laboratoires, startups, organismes de recherche), afin de stimuler la créativité et l'émergence de solutions numériques responsables.

Capitaliser les résultats des expérimentations Green IT, en formalisant les retours d'expérience, bonnes pratiques et modèles reproductibles, afin d'alimenter la démarche d'amélioration continue et de favoriser la diffusion de la culture de l'innovation durable.

Mettre en place une gouvernance projet alignée sur les objectifs RSE, financiers et Green IT, en définissant les rôles, instances et processus de décision, afin d'assurer la cohérence entre stratégie environnementale et pilotage opérationnel.

Superviser le budget et les ressources associées aux projets Green IT, en arbitrant entre performance économique, impact environnemental et objectifs stratégiques, afin d'assurer la soutenabilité globale du portefeuille de projets.

Évaluer la performance globale du portefeuille de projets Green IT, en consolidant les données issues des différents chantiers, afin d'alimenter les rapports de durabilité et les bilans stratégiques de l'organisation.

Identifier les compétences techniques, organisationnelles et comportementales nécessaires à la mise en œuvre d'un projet Green IT, en analysant les besoins du système d'information, les objectifs RSE et les exigences réglementaires, afin de constituer une organisation projet adaptée.

Constituer une équipe pluridisciplinaire Green IT, en collaboration avec les services RH, la DSI, la direction RSE et les partenaires externes, en sélectionnant, formant ou recrutant les profils nécessaires (IT, data, achats, communication), afin de garantir l'adéquation entre ressources et objectifs.

Définir les rôles, responsabilités et périmètres d'action de chaque membre de l'équipe, en tenant compte des compétences, des enjeux de gouvernance et des interdépendances métiers, afin d'assurer la complémentarité et la

cohérence des interventions.

Mettre en place les outils et méthodes collaboratives (Agile, Kanban, Trello, Notion, Jira, Teams, Miro), en intégrant les principes d'éco-conception des outils numériques, afin d'assurer la coordination, la transparence et la traçabilité des activités de l'équipe.

Animer la dynamique d'équipe autour du projet Green IT, en instaurant des rituels collaboratifs (revues de sprint, bilans, points de synchronisation), afin de renforcer la communication, la coopération et la responsabilisation collective.

Accompagner la montée en compétences des membres de l'équipe, en construisant un plan de développement individuel et collectif basé sur les évolutions du Green IT, de l'éco-conception, de la réglementation et des technologies émergentes (IA sobre, cloud durable, low-tech).

Promouvoir les principes d'inclusion, de parité et de durabilité au sein de l'équipe, en veillant à l'accessibilité numérique, à l'équilibre des charges, et à la diffusion des valeurs du numérique responsable, afin d'instaurer une culture éthique et durable.

Instaurer une culture du feedback continu, en encourageant la résolution collective des problèmes et la valorisation des réussites, afin de maintenir la motivation, la cohésion et la créativité du groupe.

Piloter la performance environnementale, organisationnelle et humaine du projet Green IT, en suivant les indicateurs clés (qualité, délais, innovation, satisfaction, réduction d'impact), afin de mesurer et d'améliorer la contribution de l'équipe à la transformation numérique durable.

Réaliser des bilans de performance à intervalles réguliers, à l'aide de tableaux de bord, d'outils d'évaluation et de retours d'expérience (REX), afin d'identifier les leviers d'amélioration et d'ajuster les pratiques managériales et opérationnelles.

Coordonner une cellule d'expertise Green IT, en anticipant et traitant les incidents ou écarts de performance environnementale, afin d'assurer la continuité, la traçabilité et la fiabilité des actions menées.

Diffuser les retours d'expérience, bonnes pratiques et résultats collectifs, en s'appuyant sur des supports variés et inclusifs (rapports, documents internes, ateliers), afin de partager la connaissance, développer les compétences et renforcer la culture Green IT au sein de l'organisation.

Blocs de compétences

RNCP42077BC01 — Diagnostic environnemental et conception de la stratégie numérique durable

LISTE DE COMPÉTENCES

Mettre en place un dispositif de veille environnementale, réglementaire et technologique, en mobilisant des sources institutionnelles et sectorielles (ADEME, DINUM, AFNOR, UE, INR, OPIIEC), afin d'anticiper les évolutions légales, normatives et techniques impactant la stratégie et la maturité numérique de l'organisation.

Structurer une base documentaire interne sur le Green IT, en centralisant les données issues de la veille et des études internes, afin de rendre accessibles et exploitables les informations nécessaires à la décision et à la planification.

Synthétiser les informations issues de la veille pour produire des notes de positionnement et des recommandations, en identifiant les opportunités d'innovation et les obligations réglementaires émergentes, dans le but d'orienter les choix stratégiques de l'organisation.

Évaluer l'empreinte environnementale initiale du système d'information, en utilisant des outils d'analyse du cycle de vie (ACV), de bilan carbone et d'indicateurs de performance (NegaOctet, GreenSpector, PUE, DCEM), afin d'identifier les leviers de réduction des impacts énergétiques et matériels.

Cartographier les flux numériques, matériels et logiciels, en intégrant les données de consommation, d'usage et d'obsolescence, afin de visualiser les points critiques et les dépendances à fort impact environnemental.

Interpréter les résultats du diagnostic Green IT, en les croisant avec les indicateurs économiques, sociaux et réglementaires, afin de produire une analyse consolidée utile aux décisions stratégiques.

Formuler une stratégie Green IT alignée sur la politique RSE et les objectifs de durabilité, en exploitant les résultats du diagnostic et les priorités de la direction, afin de proposer une trajectoire environnementale cohérente et réaliste.

Déterminer les objectifs stratégiques et opérationnels de sobriété numérique, en définissant des indicateurs clés de performance (KPI) environnementaux, sociaux et économiques, afin d'assurer le suivi et l'évaluation de la stratégie.

Formuler les priorités d'action Green IT, à partir de l'évaluation des leviers environnementaux, techniques et économiques (éco-conception, infrastructures sobres, gouvernance des données, achats responsables), afin d'inscrire la stratégie numérique durable dans les orientations globales de l'organisation.

Élaborer un plan stratégique global d'action Green IT et

pluriannuel, en précisant les ressources, jalons et responsabilités, afin de garantir la mise en œuvre et la cohérence des initiatives au sein de l'organisation.

Communiquer les orientations et résultats de la stratégie Green IT, en produisant des supports adaptés aux différents publics (comex, directions métiers, DSI, RSE, RH, partenaires), afin de favoriser la compréhension, l'adhésion et la mobilisation collective.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation des compétences s'appuie sur une mise en situation professionnelle réelle ou reconstituée, représentative des conditions réelles d'exercice d'un projet de déploiement d'une démarche Green IT en entreprise.

Chaque bloc de compétences fait l'objet d'une évaluation individuelle structurée en deux temps complémentaires :

1. Présentation du projet (20 minutes)

Le candidat présente devant un jury professionnel un cas réel ou fictif d'entreprise dans lequel il met en œuvre les compétences visées par le bloc.

Ce projet peut être issu :

- d'une expérience professionnelle effective (projet conduit en entreprise, en alternance ou en stage),
- ou d'une étude de cas construite spécifiquement à partir d'un scénario pédagogique simulant une situation réelle.
- Traduction, synthèse ou formulation en français d'un article, rapport ou standard technique en anglais (ex. IEEE, ISO, GHG Protocol).

2. Entretien professionnel avec le jury (20 minutes)

À l'issue de la présentation, un échange professionnel de 20 minutes est conduit avec le jury afin d'approfondir l'évaluation.

Cet entretien permet d'apprécier :

- la compréhension globale des enjeux techniques, organisationnels et éthiques liés au projet ;
- la capacité du candidat à justifier ses choix (technologiques, stratégiques, de gouvernance ou de sécurité) ;
- la réflexion critique sur les limites, risques et perspectives d'évolution du projet ;
- la posture professionnelle attendue d'un niveau junior, notamment la communication, la prise de décision, la gestion des priorités et l'esprit d'analyse.
- Le candidat présente une synthèse de veille ou un projet Green IT en anglais devant le jury, puis échange sur le sujet pendant 5 à 10 minutes.

L'entretien vise également à vérifier la maîtrise transversale des principes d'accessibilité, de durabilité et de conformité réglementaire intégrés dans la démarche du candidat et évalue la communication et la posture professionnelle en anglais.

RNCP42077BC02 — Production et optimisation des solutions numériques responsables

LISTE DE COMPÉTENCES

Concevoir des projets d'optimisation des infrastructures (datacenters, cloud, edge computing, réseaux), en intégrant les principes de sobriété énergétique et de mutualisation, afin de réduire l'empreinte carbone et la consommation de ressources associée au SI.

Évaluer la performance environnementale et énergétique des infrastructures, en s'appuyant sur des indicateurs (PUE, DCEM, taux d'utilisation, indicateurs NegaOctet) et des outils de suivi, afin de piloter les améliorations et en mesurer les gains.

Intégrer des clauses de durabilité, d'accessibilité et de conformité réglementaire dans les marchés, contrats d'infogérance et appels d'offres, afin d'assurer la cohérence des achats et des services avec les engagements RSE et Green IT de l'organisation.

Intégrer les principes d'éco-conception logicielle (AFNOR SPEC 2201, référentiel INR, RGAA/WCAG) dès la phase de conception des produits et services numériques, afin d'en réduire la consommation de ressources, l'obsolescence et la charge environnementale.

Coordonner les équipes de développement, de design et d'UX/UI pour mettre en œuvre des pratiques de sobriété fonctionnelle et algorithmique, en favorisant la simplicité d'usage et la minimisation des traitements, afin d'optimiser la performance et la durabilité des applications.

Contrôler la conformité environnementale des livrables numériques, à l'aide d'outils d'évaluation (GreenFrame, EcoIndex, Scaphandre, Greenspector), afin de vérifier l'application des principes d'éco-conception et d'optimiser la performance environnementale des produits livrés.

Déployer des outils de mesure environnementale (bilan GES, ACV, plateformes de pilotage Green IT, tableaux de bord RSE), en paramétrant les indicateurs pertinents pour l'organisation, afin d'assurer un suivi régulier de

l'empreinte numérique.

Structurer le système de gestion des données environnementales numériques, en intégrant les processus de collecte, de traçabilité et de vérification, afin d'alimenter de manière fiable le reporting interne et externe (CSRD, ESG, REEN, RGESN).

Produire des rapports d'analyse environnementale et des bilans de performance numérique, en restituant les résultats aux directions métiers et à la gouvernance, afin d'orienter les décisions et de valoriser les progrès accomplis.

Coordonner le déploiement des actions Green IT au sein des directions métiers et techniques, en animant des comités de pilotage et en assurant la cohérence entre les objectifs environnementaux et les priorités opérationnelles.

Gérer les ressources humaines, financières et techniques nécessaires à la mise en œuvre des projets, en arbitrant entre les contraintes de coûts, de délais et de durabilité, afin de garantir la viabilité des initiatives.

Évaluer l'efficacité des actions Green IT menées, en comparant les résultats obtenus aux indicateurs prévisionnels et en proposant des plans d'amélioration continue.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation des compétences s'appuie sur une mise en situation professionnelle reconstituée, représentative des conditions réelles d'exercice d'un projet de déploiement d'une démarche Green IT en entreprise.

Chaque bloc de compétences fait l'objet d'une évaluation individuelle structurée en deux temps complémentaires :

1. Présentation du projet (20 minutes)

Le candidat présente devant un jury professionnel un cas réel ou fictif d'entreprise dans lequel il met en œuvre les compétences visées par le bloc.

Ce projet peut être issu :

- d'une expérience professionnelle effective (projet conduit en entreprise, en alternance ou en stage),
- ou d'une étude de cas construite spécifiquement à partir d'un scénario pédagogique simulant une situation réelle.

2. Entretien professionnel avec le jury (20 minutes)

À l'issue de la présentation, un échange professionnel de 20 minutes est conduit avec le jury afin d'approfondir l'évaluation.

Cet entretien permet d'apprécier :

- la compréhension globale des enjeux techniques, organisationnels et éthiques liés au projet ;
- la capacité du candidat à justifier ses choix (technologiques, stratégiques, de gouvernance ou de sécurité) ;
- la réflexion critique sur les limites, risques et perspectives d'évolution du projet ;
- la posture professionnelle attendue d'un niveau junior, notamment la communication, la prise de décision, la gestion des priorités et l'esprit d'analyse.

L'entretien vise également à vérifier la maîtrise transversale des principes d'accessibilité, de durabilité et de conformité réglementaire intégrés dans la démarche du candidat

RNCP42077BC03 — Pilotage, gestion de projets complexes et innovation Green IT

LISTE DE COMPÉTENCES

Définir le périmètre, les objectifs et les livrables d'un projet Green IT, en intégrant les exigences environnementales, réglementaires et budgétaires, afin d'assurer la cohérence entre stratégie, moyens et résultats attendus.

Élaborer le plan de projet (phases, jalons, risques, ressources) en s'appuyant sur des méthodologies adaptées, afin de piloter la mise en œuvre d'actions Green IT dans des environnements complexes ou multisites.

Concevoir un plan de gestion des risques techniques, environnementaux, économiques et humains, à partir de leur analyse et de leur hiérarchisation, afin d'assurer la continuité, la fiabilité et la durabilité du projet Green IT.

Piloter la mise en œuvre opérationnelle des projets Green IT, en coordonnant les acteurs internes (DSI, RSE, métiers, RH, direction financière) et externes (prestataires, collectivités, partenaires), afin d'assurer la réalisation des livrables conformément aux objectifs de durabilité.

Mettre en place des indicateurs de suivi et de performance (KPI environnementaux, coûts évités, gains énergétiques, taux de circularité), en s'appuyant sur des outils de reporting et de pilotage, afin d'évaluer l'avancement et la valeur ajoutée des projets.

Communiquer les résultats du projet auprès des parties prenantes, en produisant des synthèses et bilans adaptés aux différents niveaux de gouvernance, afin de garantir la transparence et la continuité stratégique.

Analyser les opportunités offertes par les technologies émergentes (low-tech, IA frugale, edge computing, infrastructures décarbonées), en évaluant leur faisabilité technique et environnementale, afin d'anticiper les évolutions du secteur et d'orienter les choix d'innovation durable.

Favoriser l'innovation collaborative, en animant des ateliers de co-création et en mobilisant les expertises internes et

externes (laboratoires, startups, organismes de recherche), afin de stimuler la créativité et l'émergence de solutions numériques responsables.

Capitaliser les résultats des expérimentations Green IT, en formalisant les retours d'expérience, bonnes pratiques et modèles reproductibles, afin d'alimenter la démarche d'amélioration continue et de favoriser la diffusion de la culture de l'innovation durable.

Mettre en place une gouvernance projet alignée sur les objectifs RSE, financiers et Green IT, en définissant les rôles, instances et processus de décision, afin d'assurer la cohérence entre stratégie environnementale et pilotage opérationnel.

Superviser le budget et les ressources associées aux projets Green IT, en arbitrant entre performance économique, impact environnemental et objectifs stratégiques, afin d'assurer la soutenabilité globale du portefeuille de projets.

Évaluer la performance globale du portefeuille de projets Green IT, en consolidant les données issues des différents chantiers, afin d'alimenter les rapports de durabilité et les bilans stratégiques de l'organisation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation des compétences s'appuie sur une mise en situation professionnelle reconstituée, représentative des conditions réelles d'exercice d'un projet de déploiement d'une démarche Green IT en entreprise.

Chaque bloc de compétences fait l'objet d'une évaluation individuelle structurée en deux temps complémentaires :

1. Présentation du projet (20 minutes)

Le candidat présente devant un jury professionnel un cas réel ou fictif d'entreprise dans lequel il met en œuvre les compétences visées par le bloc.

Ce projet peut être issu :

- d'une expérience professionnelle effective (projet conduit en entreprise, en alternance ou en stage),
- ou d'une étude de cas construite spécifiquement à partir d'un scénario pédagogique simulant une situation réelle.

2. Entretien professionnel avec le jury (20 minutes)

À l'issue de la présentation, un échange professionnel de 20 minutes est conduit avec le jury afin d'approfondir l'évaluation.

Cet entretien permet d'apprécier :

- la compréhension globale des enjeux techniques, organisationnels et éthiques liés au projet ;
- la capacité du candidat à justifier ses choix (technologiques, stratégiques, de gouvernance ou de sécurité) ;
- la réflexion critique sur les limites, risques et perspectives d'évolution du projet ;
- la posture professionnelle attendue d'un niveau junior, notamment la communication, la prise de décision, la gestion des priorités et l'esprit d'analyse.

L'entretien vise également à vérifier la maîtrise transversale des principes d'accessibilité, de durabilité et de conformité réglementaire intégrés dans la démarche du candidat

RNCP42077BC04 — Management, coordination et développement des équipes Green IT

LISTE DE COMPÉTENCES

Identifier les compétences techniques, organisationnelles et comportementales nécessaires à la mise en œuvre d'un projet Green IT, en analysant les besoins du système d'information, les objectifs RSE et les exigences réglementaires, afin de constituer une organisation projet adaptée.

Constituer une équipe pluridisciplinaire Green IT, en collaboration avec les services RH, la DSI, la direction RSE et les partenaires externes, en sélectionnant, formant ou recrutant les profils nécessaires (IT, data, achats, communication), afin de garantir l'adéquation entre ressources et objectifs.

Définir les rôles, responsabilités et périmètres d'action de chaque membre de l'équipe, en tenant compte des compétences, des enjeux de gouvernance et des interdépendances métiers, afin d'assurer la complémentarité et la cohérence des interventions.

Mettre en place les outils et méthodes collaboratives (Agile, Kanban, Trello, Notion, Jira, Teams, Miro), en intégrant les principes d'éco-conception des outils numériques, afin d'assurer la coordination, la transparence et la traçabilité des activités de l'équipe.

Animer la dynamique d'équipe autour du projet Green IT, en instaurant des rituels collaboratifs (revues de sprint, bilans, points de synchronisation), afin de renforcer la communication, la coopération et la responsabilisation collective.

Accompagner la montée en compétences des membres de l'équipe, en construisant un plan de développement individuel et collectif basé sur les évolutions du Green IT, de l'éco-conception, de la réglementation et des technologies émergentes (IA sobre, cloud durable, low-tech).

Promouvoir les principes d'inclusion, de parité et de durabilité au sein de l'équipe, en veillant à l'accessibilité

numérique, à l'équilibre des charges, et à la diffusion des valeurs du numérique responsable, afin d'instaurer une culture éthique et durable.

Instaurer une culture du feedback continu, en encourageant la résolution collective des problèmes et la valorisation des réussites, afin de maintenir la motivation, la cohésion et la créativité du groupe.

Piloter la performance environnementale, organisationnelle et humaine du projet Green IT, en suivant les indicateurs clés (qualité, délais, innovation, satisfaction, réduction d'impact), afin de mesurer et d'améliorer la contribution de l'équipe à la transformation numérique durable.

Réaliser des bilans de performance à intervalles réguliers, à l'aide de tableaux de bord, d'outils d'évaluation et de retours d'expérience (REX), afin d'identifier les leviers d'amélioration et d'ajuster les pratiques managériales et opérationnelles.

Coordonner une cellule d'expertise Green IT, en anticipant et traitant les incidents ou écarts de performance environnementale, afin d'assurer la continuité, la traçabilité et la fiabilité des actions menées.

Diffuser les retours d'expérience, bonnes pratiques et résultats collectifs, en s'appuyant sur des supports variés et inclusifs (rapports, documents internes, ateliers), afin de partager la connaissance, développer les compétences et renforcer la culture Green IT au sein de l'organisation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation des compétences s'appuie sur une mise en situation professionnelle reconstituée, représentative des conditions réelles d'exercice d'un projet de déploiement d'une démarche Green IT en entreprise.

Chaque bloc de compétences fait l'objet d'une évaluation individuelle structurée en deux temps complémentaires :

1. Présentation du projet (20 minutes)

Le candidat présente devant un jury professionnel un cas réel ou fictif d'entreprise dans lequel il met en œuvre les compétences visées par le bloc.

Ce projet peut être issu :

- d'une expérience professionnelle effective (projet conduit en entreprise, en alternance ou en stage),
- ou d'une étude de cas construite spécifiquement à partir d'un scénario pédagogique simulant une situation réelle.

2. Entretien professionnel avec le jury (20 minutes - dont 10 mn en anglais)

À l'issue de la présentation, un échange professionnel de 20 minutes dont 10 minutes d'échanges en anglais est conduit avec le jury afin d'approfondir l'évaluation.

Cet entretien permet d'apprécier :

- la compréhension globale des enjeux techniques, organisationnels et éthiques liés au projet ;
- la capacité du candidat à justifier ses choix (technologiques, stratégiques, de gouvernance ou de sécurité) ;
- la réflexion critique sur les limites, risques et perspectives d'évolution du projet ;
- la posture professionnelle attendue d'un niveau junior, notamment la communication, la prise de décision, la gestion des priorités et l'esprit d'analyse.
- attendu de l'anglais / maîtrise du vocabulaire spécifique ,

capable d'expliquer et de justifier ses choix en anglais de manière fluide/compréhensible . présentation d'un profil d'un nouveau collaborateur en anglais

L'entretien vise également à vérifier la maîtrise transversale des principes d'accessibilité, de durabilité et de conformité réglementaire intégrés dans la démarche du candidat

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le Manager de la transition numérique éthique et durable exerce dans un contexte professionnel en profonde transformation, porté à la fois par l'accélération de la digitalisation des organisations et par l'impératif de réduction de l'empreinte environnementale du numérique. Son rôle s'inscrit dans la réponse stratégique aux enjeux de soutenabilité, de résilience numérique, de conformité réglementaire et de responsabilité sociétale.

Il intervient au sein d'organisations de toutes tailles – entreprises privées (PME, ETI, grands groupes), administrations publiques, collectivités territoriales, établissements d'enseignement supérieur, acteurs du numérique, de la RSE ou du conseil. Il peut également exercer en tant que consultant indépendant ou intégré à une cellule d'expertise interne. Le champ d'activité couvre l'ensemble des secteurs confrontés à la nécessité de structurer une stratégie Green IT : services numériques, industrie, énergie, télécommunications, secteur public, banque-assurance, grande distribution, santé, culture ou encore enseignement supérieur.

Le développement de nouveaux cadres réglementaires (REEN, RGESN, CSRD, taxonomie verte européenne),

l'augmentation des obligations de reporting extra-financier, la généralisation des démarches RSE, ainsi que l'essor des technologies responsables (éco-conception logicielle, IA frugale, cloud durable) renforcent la demande pour ce type de profil stratégique, à l'interface entre gouvernance, innovation numérique et pilotage environnemental.

Nouveau Code ROME

:

- M1410 – Responsable Green IT

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Manager de la transition numérique éthique et durable - Manager / Responsable Green IT - Consultant en numérique responsable / sobriété numérique - Responsable de la stratégie numérique responsable - Responsable RSE avec spécialisation numérique - Architecte de la transition numérique durable - Chargé de mission ou expert en stratégie Green IT - Coordinateur d'initiatives numériques responsables - Conseiller en innovation numérique soutenable

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

L'accès au métier de manager de la transition numérique éthique et durable n'est pas encadré par une réglementation spécifique. Il ne nécessite ni autorisation légale, ni inscription à un ordre professionnel. Toutefois, ce métier s'exerce dans un cadre fortement influencé par des textes juridiques et réglementaires, tant nationaux qu'européens, portant sur la transformation numérique, la durabilité environnementale, la responsabilité sociétale des organisations et la sécurité des systèmes d'information.

Ce professionnel doit, dans le cadre de ses activités, maîtriser et (faire) mettre en application les principaux dispositifs juridiques et réglementaires suivants :

Règlementations environnementales et durabilité numérique :

- Loi REEN (2021) : Réduction de l'empreinte environnementale du numérique en France, notamment dans les politiques publiques, l'éducation, l'écoconception et la gestion du matériel informatique ;
- Loi AGECE (2020) : Loi anti-gaspillage pour une économie circulaire, progressivement étendue au secteur numérique (gestion des déchets électroniques, allongement de la durée de vie des équipements) ;
- Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV, 2015) : Encadrement des stratégies durables, dont celles intégrées aux systèmes d'information ;
- Loi PACTE (2019) : Intégration des enjeux sociaux et environnementaux dans la stratégie des entreprises, avec impact sur les fonctions numériques ;
- Directive CSRD (2022) : Reporting extra-financier obligatoire sur les impacts environnementaux, sociaux et de gouvernance, dont ceux liés au numérique ;
- Référentiel général d'écoconception des services numériques (RGESN) : Cadre de référence pour concevoir des services numériques plus sobres, fondé sur les travaux de l'ADEME, de l'INR et des institutions partenaires.

Règlementations numériques, cybersécurité et données personnelles :

- Règlement général sur la protection des données (RGPD) : Exigences relatives à la gouvernance des données, à la minimisation de l'empreinte numérique liée à la collecte et au traitement ;
- Loi pour une République numérique (2016) et loi SREN (2024) : Renforcement de la transparence, de la cybersécurité et de l'encadrement de l'espace numérique ;
- Loi LPM (2024) et directive NIS2 : Cadres de sécurité numérique pour les infrastructures critiques et les prestataires de services essentiels ;
- Normes EBIOS, directives de l'ANSSI et recommandations de la CNIL : Méthodologies et obligations associées à la cybersécurité, à l'analyse de risques et à la protection de la vie privée dans les systèmes d'information.

Cadre de l'accessibilité, inclusion et égalité des droits :

- Décret n°2021-389 du 2 avril 2021 : Renforçant la prise en compte du handicap dans les pratiques professionnelles, y compris dans les services numériques ;
- Référentiel général d'accessibilité pour les administrations (RGAA) : Obligatoire pour les services publics et fortement recommandé pour les entreprises, en lien avec le numérique inclusif ;
- Loi du 11 février 2005 : Égalité des droits et des chances, avec impact sur le design universel des services numériques.

Références normatives internationales (normes ISO) :

En complément des obligations réglementaires, le Manager de la transition numérique éthique et durable s'appuie sur un corpus normatif reconnu, dont notamment :

- ISO 14001, ISO 14040 et ISO 14062 : Normes liées à la gestion environnementale et à l'analyse du cycle de vie (ACV) ;

- ISO 26000 : Norme internationale sur la responsabilité sociétale des organisations ;
 - ISO/IEC 27001 et ISO/IEC 27701 : Sécurité de l'information et protection des données personnelles ;
 - ISO 50001 : Management de l'énergie ;
 - ISO/IEC 42001 : Gouvernance de l'intelligence artificielle dans une perspective éthique et durable ;
 - ISO 9001:2015 et amendement A1:2024 : Intégration des enjeux climatiques et qualité dans le management des organisations.
- Ainsi, même si l'exercice du métier n'est pas formellement réglementé, la pratique du métier s'inscrit dans un environnement fortement normé et évolutif, exigeant une veille constante sur les évolutions législatives, réglementaires et techniques, tant au niveau national qu'europpéen.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 887 €
Familles professionnelles (FAP)	L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée) L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) · tension 3/5 (Modérée) M1X81 — Techniciens de production, d'exploitation, d'installation, et de maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique · tension 4/5 (Élevée) M2X91 — Chefs de projet et directeurs de service informatique · tension 4/5 (Élevée) M2X93 — Experts et consultants en systèmes d'information · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	28 601
Jugés difficiles à recruter	39 %
Emplois saisonniers	4 %
Familles professionnelles (FAP)	L4X80 — Techniciens des services administratifs L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) M1X81 — Techniciens de production, d'exploitation, d'installation, et de maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique M2X91 — Chefs de projet et directeurs de service informatique M2X93 — Experts et consultants en systèmes d'information

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

La voie de la formation est destinée : Aux titulaires d'un diplôme ou d'une certification de niveau 6, et aux titulaires d'un diplôme ou d'une certification de niveau 5 qui bénéficient d'une expérience de 3 à 5 ans dans le métier visé

La sélection pour entrer en formation est réalisée par le certificateur ou le centre habilité sur la base de l'étude du dossier de candidature, d'un entretien individuel de motivation et d'un test d'aptitude

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Pour obtenir la certification professionnelle, les candidats doivent valider les 4 blocs de compétences constituant la certification, et doivent également : avoir remis les documents requis spécifiés dans le référentiel, avoir été présents à au moins 80% des cours dispensés par les intervenants formateurs (si voie de la formation), et avoir réalisé un temps de professionnalisation (stage ou alternance) en entreprise d'une durée de 4 mois au minimum, soit 80 jours en entreprise par année de cursus (pas essentiellement dans la même entreprise).

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Le jury de certification est composé de 3 personnes :

1 membre

interne au certificateur,

et 2 membres extérieurs au certificateur, professionnels du secteur du IT, RSE ou QHSE (Développement Durable) et bénéficiant d'une expérience professionnelle d'au moins 2 ans.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury de certification est composé de 3 personnes : 1 membre interne au certificateur, et 2 membres extérieurs au certificateur, professionnels du secteur du IT, RSE ou QHSE (Développement Durable) et bénéficiant d'une expérience professionnelle d'au moins 2 ans.

Base légale

Date de décision	01/04/2026
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	01/04/2029
Date de dernière délivrance possible	01/04/2033

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://imparare.fr/certifications/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/42077/>